



Diablerets - Sous-section de Payerne

**Club Alpin Suisse CAS**  
Club Alpino Svizzero  
Schweizer Alpen-Club  
Club Alpin Svizzer



Payerne, le 16 octobre 2018

Chers membres,

La sous-section de Payerne du Club Alpin Suisse a le plaisir de vous inviter à son

## **Assemblée générale ordinaire**

qui aura lieu le  
**vendredi 2 novembre 2018, à 20h00, à la Salle du Tribunal à Payerne**  
(Place du Marché)

Ordre du jour :

1. Bienvenue, liste de présence, membres excusés
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée générale 2017 (voir ci-joint) : approbation
4. Nouveaux membres, démissions, radiations
5. Rapport annuel du président
6. Rapport annuel du chef des courses
7. Rapport annuel de la commission OJ/AJ/coach J+S
8. Rapport annuel de la commission du chalet
9. Rapport annuel du chef du matériel
10. Rapport annuel de la caissière
11. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes
12. Présentation et adoption du budget pour l'année à venir
13. Présentation et adoption du programme des courses pour l'année à venir
14. Election du comité
15. Election de la commission du chalet
16. Election des vérificateurs des comptes
17. Quelques précisions sur notre fonctionnement (perspectives 2019)
18. Divers et propositions individuelles

L'assemblée sera suivie d'un apéritif offert par le club.

### **Quelques informations :**

1. *Les comptes 2018, le budget 2019 ainsi que le calendrier des courses 2019 seront à votre disposition au début de l'AG.*
2. *La sortie de clôture aura lieu les 10 et 11 novembre à la cabane Hohgant-Hütte, dans la région du Hohgant-Seefeld, région Interlaken. Inscription possible dès le 22 octobre à la Reine Berthe ou lors de l'AG, dans le classeur.*
3. *Dès 2019, les stamms du vendredi soir auront lieu à 20h00 à la place de 20h30.*

Dans l'attente de vous rencontrer à l'assemblée ou à une autre occasion, recevez, chers membres, nos amicales salutations.

Pour le comité  
Maryline zapf, secrétaire  
Dominique Grobéty, président

Annexe : ment.